



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E196874

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 221 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 414 780 494

Siret : 414 780 494 00095

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0013651

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 654970R771259000/002 84006

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 654970R771259000/002 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : CHARANTELEC / THROMAS

ZA LA CROIX SAINT GEORGES
6 RUE DE L'OUILLETTE
16500 CONFOLENS

Téléphone : 05 45 84 13 97

Portable : 06 12 22 19 20

Site Internet :

E-mail : sebastien.jonquet@thromas-sa.com

Responsabilité légale :

RAUCH PHILIPPE PRÉSIDENT

Fax : 05 45 85 31 09

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/03/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/03/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/03/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	14/03/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/03/2023
o Ventilation mécanique	14/03/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.